

Sujet : [INTERNET] ENQUÊTE PUBLIQUE CARRIÈRE DES QUATRE SAISONS--

De .

Date : 15/02/2020 09:50

Pour : pref-utilite-publique@ariego.gouv.fr

Objet : PROJET DE RÉOUVERTURE DE LA MARBRIÈRE DE ST LARY

Madame la Préfète,

Je tiens à exprimer mes plus grandes inquiétudes et mon désaccord au sujet de ce projet de réouverture de la marbrière de Saint Lary.

Comment avoir confiance à une entreprise qui s'est permis d'exploiter sans autorisation ?

Avec désolation, nous pouvons remarquer qu'il existe deux justices en France .. pays de l'égalité !

Par ailleurs, il y a une absence totale de précautions avec le rejet des eaux de sciage qui se déversent directement dans le ruisseau.

Les coûts d'aménagement routiers considérables restent à la charge des collectivités.. La collectivité ne sert plus un bien commun mais un bien privé !

Le transport de ces blocs de marbre par de gros camions (jusqu'à 32 tonnes) vont engendrer une monopolisation de la voie publique notamment à Rouech et Antrech.

Enfin l'utilisation d'explosifs va considérablement nuire à la faune sauvage.

Bref, beaucoup de nuisances et d'impacts négatifs pour servir les intérêts financiers d'une seule entreprise.

A l'heure où notre Président fait l'aveu de l'écologie (cf intervention sur la mer de glaces), ce projet est totalement contre nature.

En vous remerciant, Madame la Préfète, d'entendre les besoins des habitants de ces vallées.

Recevez, Madame la Préfète, l'expression de mes sincères salutations.

Marie-Christine Piazza